

## Règlement des griefs sous juridiction fédérale

---

<b>DATES :</b>	Vendredi 3 décembre Samedi 4 décembre
<b>HEURES :</b>	de 9h à 16h
<b>ENDROIT :</b>	Centre St-Paul, Montréal (près du métro Beaudry)
<b>RESPONSABLE :</b>	Patrick Leblanc, conseiller syndical

---

### **Cette formation est offerte aux membres du Conseil du Trésor des régions 2, 6 et 7**

À la fin de la formation, les participantes et les participants pourront :

- Sauront ce qu'est un grief et reconnaîtront les différents types de griefs;
- Comprendront les rôles de chacun dans le cadre d'une procédure de règlement de grief;
- Comprendront le rôle de représentation de l'AFPC lors du règlement des griefs;
- Comprendront certaines des difficultés propres à une procédure de règlement de grief.

En raison de la Covid et des restrictions sanitaires, veuillez prendre note que le passeport vaccinal est obligatoire pour accéder à la salle de formation.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 12 novembre 2021, 17h**

*Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.*

***Pour vous inscrire :***

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site [www.afpcquebec.com](http://www.afpcquebec.com) sous les onglets « Formation » :

Par télécopieur : 514 875-8399

Par courriel : [bureauregionalmontreal@psac-afpc.com](mailto:bureauregionalmontreal@psac-afpc.com)



**AFPC · Québec**  
Alliance de la Fonction publique du Canada

[www.afpcquebec.com](http://www.afpcquebec.com)